ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Russie

Question écrite n° 6123

Texte de la question

M. Guy Lengagne appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les interrogations que suscite la manière dont les autorités russes ont mis un terme, le 26 octobre, à la prise d'otages menée par un groupe de combattants tchétchènes dans un théâtre de Moscou. En effet, tous les preneurs d'otages ont été exécutés : ce que les autorités russes justifient par le fait qu'il n'aurait pas existé d'autre moyen de les empêcher d'utiliser les explosifs dont ils étaient munis. Il semble pourtant que certaines vies auraient pu être épargnées. Le caractère systématique des exécutions n'est en effet pas contesté, et on doit se demander si certaines personnes n'ont pas été abattues alors que le danger était écarté. Il lui demande quelles sont les informations dont il dispose.

Texte de la réponse

S'agissant du dénouement de la prise d'otages qui a eu lieu en octobre dernier dans un théâtre de Moscou, nous ne pouvons que regretter le bilan des victimes. Le débat se poursuit en Russie même pour savoir si le bilan aurait pu être moins lourd, et si en particulier, dans ces circonstances difficiles, des mesures de secours et de protection supplémentaires auraient pu être prises. Nous suivons avec attention l'évolution de ce débat et les informations fournies par les autorités russes sur cette affaire.

Données clés

Auteur : M. Guy Lengagne
Circonscription : Pas-de-Calais (5e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 6123
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 novembre 2002, page 4093
Réponse publiée le : 27 janvier 2003, page 501